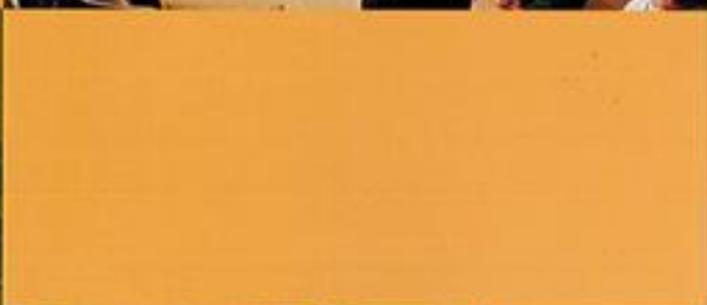




Rapport annuel 2017
 Conseil de quartier
 Neuchâtel Est-Lebourgneuf

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2017
CONSEIL DE QUARTIER
NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

QUÉBEC, 18 avril 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de la présidente	5
2.	Composition du conseil d'administration	7
3.	Activités réalisées en 2017	8
4.	Dossiers soumis au conseil de quartier par les citoyens (à suivre en 2018)	8
	Démarches sociocommunautaires	8
A.	Amélie & Frédérick (Service d'entraide)	8
B.	Table de concertation vélo des conseils de quartier	10
C.	Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA)	10
5.	Améliorations 2017 du conseil de quartier	11
A.	Communication (maintien de la page Facebook) www.facebook.com/cdqnel	12
B.	Formation offerte aux membres des conseils de quartier par la Ville de Québec.....	13
C.	Plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	13
6.	Remerciements.....	14
	Annexe 1 ÉTATS FINANCIERS	15
	Annexe 2 Bilan des activités de consultation réalisées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2017 ...	18

1. Mot de la présidente

À titre de présidente, voici le rapport annuel 2017 que je dépose au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens et des citoyennes et ceux de la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Le conseil de quartier organise aussi certaines consultations publiques pour différents dossiers. Le conseil de quartier est une instance consultative, qui n'est pas décisionnelle, et les membres qui y siègent sont des bénévoles élus par la population du quartier.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2017 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2017.

L'année 2017 a été marquée par de très nombreuses assemblées publiques de consultations et il en sera de même au cours de 2018. Votre conseil de quartier poursuivra également ses travaux dans les différents dossiers en cours.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui ont été, pendant l'année, présents et d'un soutien remarquable. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières pour leur engagement et leur soutien au cours de la dernière année. Je remercie également le travail professionnel de M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, et nos conseillers municipaux, Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien.

Lise Bilodeau, présidente

2. Composition du conseil d'administration

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 20 avril 2017 :

Mme Liane Bourdages	Secrétaire (pour un mandat de deux ans)
M. Jean Guyler Darcelin	Trésorier (pour un mandat de deux ans)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 20 avril 2017 :

Mme Lise Bilodeau, présidente (continuité de mandat, 1 an)
Mme Lydie Pincemin, administratrice (continuité de mandat, 1 an)
M. André Dalairé, administrateur (continuité de mandat, 1 an)
M. Mohammed Filali, trésorier (continuité de mandat, 1 an)

Les membres qui ont terminé leur mandat lors des élections du 20 avril 2017 :

Mme Marie-Ève Gagnon, secrétaire, membre du conseil depuis 6 ans

Conseillers municipaux sans droit de vote :

M. Jonatan Julien, conseiller municipal, district Neufchâtel-Lebourgneuf
Mme Dominique Tanguay, conseillère municipale, district des Saules
M. Raymond Dion, conseiller municipal district, Loretteville-Les Châtel
M. Steeve Verret, conseiller municipal district, Lac-Saint-Charles–Saint-Émile

Secrétaire de soutien :

Mme Renée-Pier Bertrand (de janvier à mars)
Mme Carole-Anne Allard (d'avril à décembre)

Animation, communication et soutien :

M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

3. Activités réalisées en 2017

Séances régulières

En 2017, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu 7 séances régulières, 3 assemblées spéciales en plus de l'assemblée générale annuelle du 20 avril.

Dans le cadre de ces séances régulières, 15 assemblées publiques de consultation ont été soumises au conseil de quartier par les instances de la Ville de Québec.

Un tableau en annexe 2 présente de façon détaillée tous les mandats de consultations publiques traités par le conseil de quartier en 2017.

4. Dossiers soumis au conseil de quartier par les citoyens (à suivre en 2018)

Démarches sociocommunautaires

A. Amélie & Frédéric (Service d'entraide)

Dans le même ordre d'idées, le conseil de quartier désire souligner qu'Amélie & Frédéric, Service d'entraide, est le seul organisme du quartier à offrir un service de soutien alimentaire aux personnes démunies des secteurs de Neufchâtel-Est et Saint-Émile. Plus de 3 200 bouches nourries chaque année, et ce, depuis plus de vingt ans.

Les services visent les personnes de tout âge. Ils rejoignent les familles, les couples, les familles monoparentales et les personnes seules. En plus du soutien alimentaire, Amélie & Frédéric accueille les usagers à un dîner communautaire hebdomadaire et leur offre la possibilité de s'inscrire et de partager des activités qui répondent à leurs besoins du moment.

L'organisme est un milieu de vie, un lieu d'accueil, d'écoute et de référence qui a pour mission de fournir en priorité une aide alimentaire aux personnes et aux familles du territoire desservi identifiées comme étant à faible revenu ou vivant une situation économique difficile. De plus, les actions posées auprès des usagers tendent à favoriser leur autonomie afin qu'ils puissent graduellement prendre leur vie en main.

- Solliciter la participation de la communauté au sein de l'organisme
- Promouvoir l'aide communautaire comme moyen efficace de lutte à la pauvreté
- Développer des projets sociaux durables
- Assurer de l'aide alimentaire, un soutien matériel et moral aux personnes à faible revenu
- Développer l'estime et la confiance en soi des usagers afin de les rendre de plus en plus autonomes dans divers aspects de leur vie
- Maintenir un milieu de vie respectueux et chaleureux pour l'ensemble des usagers
- Solliciter l'implication et la participation des usagers au milieu de vie

Le personnel travaille en étroite collaboration avec les organismes du milieu pour développer des projets et référer aux ressources compétentes les usagers ayant des besoins personnels spécifiques.

Ajoutons qu'à Noël 2017, 78 adultes et 50 enfants ont pu passer un beau temps des Fêtes grâce à Amélie et Frédéric qui a remis 74 paniers de Noël aux personnes à faible revenu de la paroisse de Saint-André de Neufchâtel (Neufchâtel-Est). Le soutien financier, la collaboration de plusieurs partenaires ainsi que la participation de bénévoles à la campagne des paniers de Noël ou à toute autre activité, sont des apports essentiels au service d'aide alimentaire offert aux personnes à faible revenu provenant des secteurs de Saint-Émile et Neufchâtel-Est. Il faut préciser qu'Amélie & Frédéric ne reçoit aucune subvention récurrente. Son principal bailleur de fonds provient des profits générés par leur magasin « Au Revend Dons ».

Rencontre des Acteurs Lebourgneuf

Le Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS), secteur le quartier Lebourgneuf a mis sur pied un groupe de travail visant à amorcer une réflexion sur les besoins du milieu. La rencontre vise le quartier Lebourgneuf, excepté le secteur de Neufchâtel-Est, qui possède déjà une Table de concertation, Saint-André de Neuchâtel (SANA).

Une première rencontre fut tenue le 20 novembre 2017 avec pour objectifs de:

- Créer un lien entre les différents acteurs du quartier
- Partager les visions du quartier et de ses enjeux
- Identifier les besoins de concertation entre les acteurs

Une autre rencontre eut lieu le 26 février 2018 et dans l'ensemble, les principaux points suivants en sont ressortis :

Manque de ressources et confusion :

- La maison des jeunes Le Rado (située dans le chalet Prévert) est fermée pendant l'été faute de moyens financiers et utilise des locaux partagés le reste de l'année, ce qui ne permet pas de créer le sentiment d'appartenance recherché pour atteindre les buts du programme.
- Pour ce qui est des personnes âgées, il est souligné qu'il existe une grande confusion dans les services disponibles dans le quartier. Par exemple, il est difficile pour le travailleur social du CIUSSS de savoir à quel organisme référer ses clients, puisque les limites géographiques des aires de services sont variables selon les ressources et qu'aucune ne dessert le secteur en entier. Ces personnes sont principalement regroupées dans trois grandes résidences : Jazz, Jardins Lebourgneuf et les Méandres et comme la plupart n'ont pas vécu dans le secteur, elles le connaissent peu. Comme ils sortent peu, l'enjeu est d'amener à eux certains services directement dans leurs milieux de vie.

Vie de quartier et sentiment d'appartenance :

- Un des défis de la vie de quartier est l'étendue du territoire de Lebourgneuf, il est donc plus difficile de les rassembler autour de lieux ou de projets communs. De plus, bien des individus vivent dans le secteur de façon transitoire, ou y habitent depuis peu.
- Il est aussi mentionné à plusieurs reprises la taille insuffisante de la bibliothèque, située dans les locaux des Loisirs Lebourgneuf. Celui-ci est davantage un comptoir de prêts qu'une bibliothèque et le projet d'agrandissement, sur la table depuis des années, tarde à être réalisé.

Transports en commun

- Constatant la faible desserte au niveau du transport en commun dans le secteur, la Table SANA de Neufchâtel-Est a produit un mémoire/recherche sur le sujet dans son secteur et les résultats incluent le secteur Lebourgneuf.

La défavorisation sociale et matérielle

- Il faut aller au-delà des apparences dans Lebourgneuf pour réellement comprendre les enjeux de défavorisation qui y sont vécus. Plusieurs ménages y vivent de la solitude pour plusieurs raisons différentes : séparation, parents étant accaparés par leurs emplois, veuvage, etc. Par exemple, les responsables des Loisirs Lebourgneuf observent la solitude vécue par plusieurs enfants du quartier, puisque leurs parents seraient souvent carriéristes.

- Pour ce qui est de la clientèle d'Amélie & Frédérick, elle est composée de travailleurs à faibles revenus à environ 50%. Bien que la majorité des demandes leur proviennent du nord du quartier (secteur Neufchâtel-Est), certaines demandes proviennent aussi du sud.

B. Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ). Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population. Toutes les propositions de la TCVCQ sont entérinées par les conseils de quartier.

De plus, la TCVCQ a formalisé son organisation avec la nomination d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire

Quatre rencontres ont eu lieu dans la période d'avril 2017 à mars 2018 et lors de celles-ci, les délégués ont entre autres abordé les sujets suivants :

- Les statistiques sur l'utilisation du vélo à Québec
- Le programme triennal d'immobilisations, le bilan 2016, les projets 2017 et les investissements ainsi que les projets vélo pour 2018
- L'ouverture, la fermeture et le déneigement des pistes cyclables
- Les rues conviviales
- La Vision Zéro Accidents
- La Signalisation routière
- Les corridors scolaires et la sécurité autour des écoles
- La Brigade à vélo (présentation d'un membre du SPVQ)
- Le plan d'intervention pour le confort et la sécurité des cyclistes dans le Vieux-Québec et Piste cyclable Dalhousie

Activités de la TCVCQ :

En septembre, une rencontre a eu lieu entre des représentants de la Ville et l'exécutif de la Table de concertation pour discuter des attentes des membres de la TCVCQ et des projets à venir par la Ville de Québec.

Dans le cadre des élections municipales, de concert avec la campagne de Vélo Québec - "Je Vote Vélo", les membres de la Table ont adopté cinq propositions relatives au transport actif à transmettre aux candidats dans le cadre de l'élection municipale 2017 :

1. Avoir des objectifs de transports actifs
2. Avoir un programme de mobilité sécuritaire autour des écoles
3. Supporter la Vision Zéro Accidents
4. Implanter 4 axes cyclables quatre saisons
5. Prolonger la période d'ouverture du réseau cyclable

C. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA)

Le projet « Le Pont »

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la Table de concertation Le Pont. En 2017, nous avons été présents à quatre rencontres.

Il y a quelques années, le projet Le Pont a organisé une rencontre où les différents organismes, les écoles, les représentants de la Ville et les députés qui représentent le secteur de Neufchâtel Est ont été invités à participer.

L'objectif de ce rassemblement était de proposer la création d'une table de concertation afin de provoquer des occasions de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du milieu. Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) a officiellement vu le jour en 2010 et regroupe maintenant une vingtaine d'acteurs issus du milieu communautaire, institutionnel et politique, qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel Est. Depuis sa création, la démarche de la Table de concertation s'est inspirée de l'approche territoriale intégrée (l'ATI).

Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel Est, dont les objectifs sont les suivants :

- Mieux comprendre la pauvreté en établissant un diagnostic du territoire et le maintenir à jour;
- Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'autonomisation
- Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

Lors de ces rencontres, SANA a fait l'évaluation des besoins du milieu :

- Problème de déneigement :

Les personnes âgées qui vivent un problème, puisqu'il est très difficile, voire impossible, de déneiger certaines parties de leur entrée, puisque les compagnies de déneigement n'offrent pas ce service. Le comité se questionne sur les actions à prendre pour instaurer un système d'aide qui inclurait les voisins, les jeunes de la maison des jeunes ou de certains projets des écoles secondaires. La résolution de ce problème est assez ardue et peu réaliste selon eux.

- Problèmes d'itinérance :

Il y aurait des itinérants qui utiliseraient les douches de la piscine publique intérieure de Denis-Giguère pour se laver. Le problème est soumis au comité afin d'offrir à ses personnes un endroit pour laver leur linge et avoir également un lieu de repos. Cet endroit n'existe pas dans le secteur Neufchâtel Est. Avant de répondre à ce besoin, une évaluation suivra sur le nombre de personnes qui sont dans cette situation dans le secteur et ils devront vérifier ce qu'offrent les organismes du secteur comme Le Piolet et l'Accueil St-Ambroise.

- Le besoin de répit pour les parents avec de jeunes enfants :

Certains organismes offrent déjà ce service, comme « Répit Jeunesse » et Relevailles Québec ». Le besoin a déjà été évalué par la Table concernant les 0-5 ans. Les résultats ont démontré que ce serait trop dispendieux à implanter. Cela exigerait beaucoup de ressources humaines. Les demandes et besoins des parents étant trop larges et variés, il est difficile de les combler.

- SANA a connu des rebondissements concernant le « Skate-Park » derrière l'école primaire St-André. La Ville a donné 2 nouveaux modules. Cependant, SANA se questionne sur le déménagement du « Skate-Park », puisque la commission scolaire est toujours désireuse de récupérer cet emplacement.

5. Améliorations 2017 du conseil de quartier

Des projets d'améliorations ont été traités au sein du conseil de quartier.

- L'inauguration et l'ouverture de la piscine au Centre communautaire Lebourgneuf ont été faites le 22 juin 2017. C'est une piscine chauffée avec tremplin qui peut accueillir 300 baigneurs ;

- Réaménagement de l'avenue Chauveau entre les boulevards Saint-Jacques et de l'Ormière. (Élargissement de la chaussée, aménagement d'une piste cyclable et installation d'une passerelle pour le réseau cyclable).

A. **Communication (maintien de la page Facebook) www.facebook.com/cdqnel**

Les objectifs poursuivis par cette démarche de communications sont :

- Faire connaître le conseil de quartier aux citoyens et citoyennes du quartier et les amener à venir s'exprimer lors des séances du conseil de quartier;
- Référencer les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- Favoriser la création de liens avec les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- Favoriser les liens entre les autres conseils de quartier;
- Offrir la possibilité de recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes;
- Assurer la transparence des activités du conseil de quartier;
- Faciliter le recrutement de bénévoles;
- Informer directement les citoyens et citoyennes ayant un compte Facebook s'étant joint comme membre de la page;
- Publication des ordres du jour, procès-verbaux et consultations publiques et réunions du conseil;
- Publication des activités du quartier, articles des médias, photographies, etc.

Quelques statistiques : (Source Facebook/Benchmark)

La page Facebook est un outil intéressant pour communiquer avec les résidents. Gratuite, conviviale et accessible sur de nombreux supports. Elle est un outil de choix pour rejoindre les résidents du quartier.

En date du 27 février 2017, la page Facebook comptait 107 abonnés, en date du 28 février 2018, elle en compte 133 maintenant. Une augmentation de 24%.

Sur une base régulière, les publications rejoignent une moyenne 162,5 personnes. Ainsi, elle rayonne au-delà de ses 133 abonnés. Cependant, considérant les 30 000 résidents du quartier et le rayonnement de la page, les rejoindre demeure toujours un **défi** malgré cet outil accessible.

La stratégie employée par le conseil de quartier en 2017 pour ses communications à travers les médias sociaux s'est collée à la logique sous-jacente de ce réseau social : plus on publie, plus on est vu, plus on sort dans les fils de nouvelles et plus on est connu. Ainsi, le conseil de quartier a diversifié ses statuts pour compléter ceux relatifs aux activités et rencontres du conseil, en élargissant aux actualités du quartier, enjeux municipaux et activités de loisir. Les statuts publiés et les liens partagés sont sélectionnés selon leur pertinence avec les préoccupations des résidents et des enjeux du quartier.

Ainsi, cette diversification a permis d'intensifier la présence du conseil de quartier sur le réseau social. Dans la première partie de l'année, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, le conseil publiait un statut aux 4,5 jours. Le conseil a accentué sa présence dans la 2^e partie de l'année en publiant 1 statut aux 2,5 jours. (Source des statistiques : Facebook/Benchmark)

Certains types de publications rayonnent davantage que d'autres. Les publications relatives aux activités de loisir dans le quartier peuvent rejoindre plusieurs centaines d'utilisateurs de Facebook. La plus populaire a rejoint 850 personnes. Celles ayant pour objet les rencontres du conseil de quartier rejoignent près d'une centaine d'utilisateurs de manière régulière. Ce sont les publications de cette nature toutefois qui génèrent le plus souvent des commentaires de la part d'utilisateurs.

Pour l'année 2018, le conseil pourrait se donner comme objectif de poursuivre la croissance de son nombre d'abonnés en faisant de la promotion de la page et en invitant les abonnés à la partager.

La page Facebook est actuellement administrée par deux bénévoles anciennement administrateurs du Conseil : Marie-Ève Gagnon et David Garon. Lise Bilodeau est éditrice. La page est alimentée par Marie-Ève Gagnon.

B. Formation offerte aux membres des conseils de quartier par la Ville de Québec

En 2017, la Ville de Québec a offert 2 formations à tous les membres des conseils de quartier

- Formation pour les nouveaux membres des conseils de quartier le 25 septembre 2017
- Formation intitulée « Initiation à l'urbanisme appliqué » le 23 novembre 2017

C. Plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf

Le plan d'action a été adopté en 2015. Cependant, comme le conseil de quartier a dû travailler sur 15 assemblées publiques de consultation, il n'a pas eu l'opportunité de mettre en œuvre son plan d'action. Cependant, nous sommes toujours disponibles pour travailler certaines modalités lorsque nous en aurons le temps. Ce dernier fait partie de nos travaux que nous n'avons pu exécuter au cours de l'année puisque notre attention était plutôt dirigée vers les 15 assemblées publiques de consultation.

D. Participation

Le conseil de quartier a participé à la rédaction du mémoire du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec, déposé dans le cadre de la consultation sur la Mobilité durable et réseau structurant en transport en commun.

6. Remerciements

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont collaboré à ses travaux et qui ont enrichi ses réflexions en assistant à une des rencontres.

Les membres du conseil quartier vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations citoyennes et citoyens. Cette tribune vous appartient. Elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y a de l'intérêt de chacun de vous d'y participer.

Merci également aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, MM. Michel Hubert et Christian Lepage qui sont venus présenter leurs projets lors des assemblées publiques de consultation et répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Merci au travail des 2 personnes qui ont successivement assuré le soutien en secrétariat, Mme Renée-Pier Bertrand, les premiers mois de l'année puis Mme Carole-Anne Allard. Ce soutien nous facilite grandement la tâche pour la rédaction des comptes-rendus de nos réunions.

Merci à tous ceux qui ont concouru à tout mettre en œuvre pour la rédaction du rapport annuel.

Merci à Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien, nos collaborateurs comme conseillers municipaux qui transmettent l'information et assurent le suivi auprès de la Ville de Québec.

Un merci très spécial à M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, pour son dévouement et son professionnalisme ce qui assure le bon déroulement de nos rencontres.

Merci du fond du cœur à André, Jean-Guyler, Lydie, Liane, Mohammed, qui, par leur implication et leurs conseils judicieux, ont enrichi nos échanges au conseil de quartier durant toute l'année.

Merci à Marie-Ève Gagnon, qui a fait un travail colossal bénévolement depuis trois ans pour alimenter l'information sur la page Facebook.

Merci aux anciens tels, David Garon (initiative de la page Facebook)) et Guillaume Neveu, qui a informatisé la trésorerie, Michaël Laliberté-Grenier, notre ex-vice-président.

Lise Bilodeau, *présidente*

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2017

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>267</u>	<u>552</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	67	101
Créditeurs		
Actif net (déficit)		
Non affecté	<u>200</u>	<u>451</u>
	<u>267</u>	<u>552</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec / Fonctionnement	<u>1447</u>	<u>1652</u>
Subvention : 1447		
Autres revenus : 18	<u>18</u>	
Charges		
Fonctionnement	<u>1665</u>	<u>1728</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(200)	76
Actif net non affecté au début de l'exercice	451	527
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>251</u>	<u>451</u>

**Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017**

Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2017

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-02-15	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21444Ha, 21501Ma et 21512Rb. R.C.A.2V.Q.188	Abords de la rivière du Berger	Accepter le projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21444Ha, 21501Ma et 21512Rb.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-02-15	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21421Cb. R.C.A.2V.Q.189	Rue Beaurevoir	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21421Cb et effectuer une analyse de la circulation et du stationnement en bordure de rue pour le secteur concerné.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-04-11	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 4 015 739, 4 090 999 et 4 180 275 du cadastre du Québec. R.C.A.2V.Q.190	Immostar-stationnement temporaire	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 4 015 739, 4 090 999 et 4 180 275 du cadastre du Québec.	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-04-11	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21723Cc et 21743Cc. R.C.A.2V.Q.191	Héma-Québec	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21723Cc et 21743Cc.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-04-11	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21719Cc. R.C.A.2V.Q.200	Rue des Rocailles	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21719Cc.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-04-11	Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21130Ma. R.C.A.2V.Q.201	CPE L'Escabelle/boulevard Bastien	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21130Ma.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-05-17	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21421Cb.</i> R.C.A.2V.Q.196	Terrasse Café Morgane - rue Beaurevoir	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21421Cb.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-05-17	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21320Ib, 21321Ia et 21704Ip.</i> R.C.A.2V.Q.202	Omnibus entreposage extérieur - quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21320Ib, 21321Ia et 21704Ip.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-05-17	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21721Cc et 21744Cc.</i> R.C.A.2V.Q.205	Acura-Mercedes – boulevard des Galeries	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21721Cc et 21744Cc.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-06-21	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21531Ha.</i> R.C.A.2V.Q.198	Intersection du boulevard Bastien et de la rue Émile-Fleury	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21531Ha.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-06-21	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21516Mb.</i> R.C.A.2V.Q.199	Boulevard Bastien	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21516Mb.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-10-18	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21520Ha.</i> R.C.A.2V.Q.211	Rue du Larmier - marges	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21520Ha.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-10-18	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21204Ha, 21205Ha et 21206Ha.</i> R.C.A.2V.Q.212	Secteur de la rue Chauvet – marge avant	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21204Ha, 21205Ha et 21206Ha.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-10-18	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21730Cd.</i> R.C.A.2V.Q.213	Restaurant Barbies – café-terrasse	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21730Cd.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2017-12-13	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21529Ha et 21534Ha.</i> R.C.A.2V.Q.215	2e logement - rue Liret	Accepter la modification intitulée <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21529Ha et 21534Ha.</i>	Le projet de règlement est adopté tel quel